

Initiales du Président  
**01735**  
Initiales du Secrétaire



Procès-verbal du conseil d'administration de la  
Régie intermunicipale de protection contre  
l'incendie de Valcourt

**PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL  
D'ADMINISTRATION DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DE  
PROTECTION CONTRE L'INCENDIE DE VALCOURT, tenue le jeudi 11  
décembre 2025 à 19h00 au 541 Avenue du Parc à Valcourt:**

LA SÉANCE ORDINAIRE EST SOUS LA PRÉSIDENTE DE MONSIEUR  
PATRICE DESMARAIS, DÉLÉGUÉ DE LA MUNICIPALITÉ DU CANTON  
DE VALCOURT.

**SONT PRÉSENTS :**

<u>MUNICIPALITÉ</u>	<u>DÉLÉGUÉ</u>	<u>SUBSTITUT</u>
Bonsecours		Joannie Laforce
Maricourt	Jean-Luc Beauchemin	
Racine	André Courtemanche	
Canton de Valcourt	Patrice Desmarais	Mario Gagné
Ville de Valcourt		Julien Bussières
Lawrenceville	Carl Massé	Claude Paradis

Madame Célyne Cloutier agit en tant que secrétaire.

Monsieur Frédéric Martineau, directeur du service de sécurité incendie participe à la séance.

Personne dans l'assistance.

**OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE ET PRÉSENCE**

La régularité de la convocation et le quorum ont été constatés.

Monsieur le président ouvre la séance à 19h10.

090-25-12-11 **LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

ATTENDU QUE chacun des membres de ce conseil a pris connaissance de l'ordre du jour de cette séance ordinaire ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR JULIEN BUSSIÈRES, APPUYÉ PAR MONSIEUR ANDRÉ COURTEMANCHE ET RÉSOLU :

QUE l'ordre du jour proposé soit accepté tel que lu, présenté ou modifié selon le libellé suivant :

**ORDRE DU JOUR**

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal du 12 novembre 2025
3. Correspondance
4. Administration
  - 4.1 Comptes à payer et ratification des comptes et salaires payés durant le mois
  - 4.2 Paiement rémunération et allocations de dépenses des membres du conseil
  - 4.3 Adoption du calendrier des séances ordinaires pour 2026
  - 4.4 Composition des comités
  - 4.5 Renouvellement du contrat de soutien technique de FQM Services, coopérative de solidarité (CIM)
  - 4.6 Renouvellement du contrat d'entretien et de soutien des applications Première Ligne

Initiales du Président  
**01736**  
Initiales du Secrétaire



**Procès-verbal du conseil d'administration de la  
Régie intermunicipale de protection contre  
l'incendie de Valcourt**

- 4.7 Dépôt des documents d'assurance et approbation des conditions d'assurance avec les montants assurables
5. Incendie
  - 5.1 Intervention novembre 2025
  - 5.2 Confirmation en poste de Nathan Martineau à titre de pompier recrue
  - 5.3 Prolongation probation pompiers recrues Stéphanie Bousquet et Cédric Duval
  - 5.4 Dépôt du calendrier des pratiques pour 2026
  - 5.5 Randonnée du Mont Valcourt
6. Période de questions
7. Levée de la séance

Adoptée à l'unanimité des membres présents

091-25-12-11 **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 12 NOVEMBRE 2025**

ATTENDU QUE tous les membres de ce conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 12 novembre 2025, au moins deux (2) jours avant la tenue des présentes, la secrétaire est dispensée d'en faire la lecture ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR ANDRÉ COURTEMANCHE, APPUYÉ PAR MONSIEUR CARL MASSÉ ET RÉSOLU :

QUE le procès-verbal du 12 novembre 2025 soit adopté tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité des membres présents

092-25-12-11 **CORRESPONDANCE**

ATTENDU QU' un rapport de la correspondance reçue depuis la dernière séance ordinaire jusqu'à celle-ci a été remis aux membres du conseil ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR ANDRÉ COURTEMANCHE, APPUYÉ PAR MONSIEUR JEAN-LUC BEAUCHEMIN ET RÉSOLU :

QUE la correspondance reçue soit, par les présentes, adoptée et déposée aux archives de la Régie pour y être conservée et mise à la disposition de ceux qui désireraient en avoir copie et communication, et qu'il soit donné suite à la correspondance selon les demandes de ce conseil.

Adoptée à l'unanimité des membres présents

**ADMINISTRATION**

093-25-12-11 **COMPTES À PAYER ET RATIFICATION DES COMPTES ET SALAIRES PAYÉS DURANT LE MOIS**

ATTENDU QU' une liste des comptes payés durant le mois de novembre 2025, totalisant une dépense de 25 638.89 \$ a été remise aux membres du conseil au moins 24 heures avant la présente séance;

Initiales du Président  
**01737**  
Initiales du Secrétaire



**Procès-verbal du conseil d'administration de la  
Régie intermunicipale de protection contre  
l'incendie de Valcourt**

ATTENDU QU' une liste des comptes à payer au 11 décembre 2025, totalisant une dépense de 11 448.77 \$, a été remise aux membres du conseil au moins 24 heures avant la présente séance;

ATTENDU QUE la Régie a versé en salaire net durant le mois de novembre 2025 une dépense qui totalise 20 542.59 \$;

ATTENDU QUE la secrétaire-trésorière confirme que les crédits sont disponibles ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR JULIEN BUSSIÈRES, APPUYÉ PAR MONSIEUR CARL MASSÉ ET RÉSOLU :

QUE les chèques #L2500098 à #L2500105, P2500207, P2500208 et C2500022 à C2500025 émis pour les comptes payés durant le mois de novembre 2025, totalisant une dépense de 25 638.89 \$ soient ratifiés;

QUE la secrétaire-trésorière soit autorisée à émettre les chèques #P2500209 à #P2500224, C2500026 à C2500027 pour les comptes à payer au 11 décembre 2025, pour une dépense qui totalise 11 448.77 \$;

QUE les chèques #D2500442 à #D2500483 émis pour les salaires nets payés durant le mois de novembre 2025, totalisant une dépense de 20 542.59 \$ soient ratifiés.

Adoptée à l'unanimité des membres présents

094-25-12-11 **PAIEMENT DE LA RÉMUNÉRATION ET ALLOCATIONS DE DÉPENSES DES MEMBRES DU CONSEIL**

ATTENDU QUE conformément au règlement #017 sur le traitement des membres du conseil d'administration, il y a lieu de procéder au versement de la rémunération et des allocations de dépenses pour la participation des membres du conseil aux séances et comités admissibles ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR ANDRÉ COURTEMANCHE, APPUYÉ PAR MONSIEUR JEAN-LUC BEAUCHEMIN ET RÉSOLU :

QUE la rémunération et les allocations de dépenses suivantes soient versées pour l'année 2025 :

Initiales du Président  
**01738**  
Initiales du Secrétaire



Procès-verbal du conseil d'administration de la  
Régie intermunicipale de protection contre  
l'incendie de Valcourt

Membres du conseil d'administration	Présences	Présences	Rémunération	Allocations	Total
	séances	comités	\$	\$	\$
Patrice Desmarais, Canton (président)	12	2	1 123,55	561,77	1 685,32
Mario Gagné, Canton	11	0	617,98	308,99	926,97
Pierre Tétrault, Valcourt (v.p.)	10	1	617,98	308,99	926,97
Marie-Claire Tétrault, Valcourt	6	0	337,08	168,54	505,62
Julien Bussièrès, Valcourt	1	0	56,18	28,09	84,27
Derek Grilli, Lawrenceville	10	2	674,16	337,08	1 011,24
Dany Chapdelaine, Lawrenceville	4	0	224,72	112,36	337,08
Carl Massé, Lawrenceville	2	0	112,36	56,18	168,54
Claude Paradis, Lawrenceville	2	0	112,36	56,18	168,54
André Courtemanche, Racine	10	0	561,80	280,90	842,70
Mario Côté, Racine	8	0	449,44	224,72	674,16
Jacques David, Bonsecours	9	0	505,62	252,81	758,43
André Leduc, Bonsecours	9	0	505,62	252,81	758,43
Alex Bouthillette, Bonsecours	1	0	56,18	28,09	84,27
Joannie Laforce	1	0	56,18	28,09	84,27
Jean-Luc Beauchemin, Maricourt	11	0	617,98	308,99	926,97
Nancy Gagnon, Maricourt	7	1	449,44	224,72	674,16
Paul Purcell	1	0	56,18	28,09	84,27
TOTAL			7 134,81	3 567,40	10 702,21

Adoptée à l'unanimité des membres présents

095-25-12-11 **ADOPTION DU CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES POUR 2026**

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR JEAN-LUC BEAUCHEMIN, APPUYÉ PAR MONSIEUR JULIEN BUSSIÈRES ET RÉSOLU :

QUE le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil de la Régie pour l'année 2026. Ces séances se tiendront le 2<sup>ième</sup> mercredi de chaque mois, sauf exception, et débuteront à 19h00 :

- 15 janvier (jeudi)
- 11 février
- 12 mars (jeudi)
- 08 avril
- 13 mai
- 11 juin (jeudi)
- 08 juillet
- 12 août
- 10 septembre (jeudi)
- 14 octobre
- 11 novembre
- 10 décembre (jeudi)

QU' avis public en soit donné conformément à la règle.

Adoptée à l'unanimité des membres présents

096-25-12-11 **COMPOSITION DES COMITÉS**

IL EST PROSÉE PAR MONSIEUR JEAN-LUC BEAUCHEMIN, APPUYÉ PAR MADAME JOANNIE LAFORCE ET RÉSOLU :

QUE les comités soient composés de deux (2) élus par comité, accompagné du président et du directeur SSI ;

Initiales du Président  
**01739**  
 Initiales du Secrétaire



**Procès-verbal du conseil d'administration de la  
 Régie intermunicipale de protection contre  
 l'incendie de Valcourt**

QUE madame Célyne Cloutier, agisse à titre de secrétaire de comité sur demande ;

<b>ENTENTE CONSTITUTIVE</b> Répartition des dépenses, renouvellement, ajout ou retrait d'une municipalité	Patrice Desmarais Pierre Tétrault Carl Massé Mario Côté Alex Bouthillette Jean-Luc Beauchemin
<b>SCHÉMA</b> Révision et suivi du plan de mise en œuvre du Schéma de couverture de risques en sécurité incendie	Patrice Desmarais Julien Bussières Alex Bouthillette Frédéric Martineau
<b>ENTENTES INTERMUNICIPALES D'ENTRAIDE ET AUTRES</b> Élaboration et négociation des ententes intermunicipales	Patrice Desmarais Pierre Tétrault Jean-Luc Beauchemin Frédéric Martineau
<b>CAMIONS, ÉQUIPEMENTS, COMMUNICATIONS</b> Acquisition de camion et d'équipement, préparation de devis, plan de remplacement, inventaire, système de communication	Patrice Desmarais André Courtemanche Claude Paradis Frédéric Martineau
<b>CASERNES &amp; ASSURANCES</b> Entretien des bâtiments, rénovation, évaluation des montants assurables et ajout d'avenants	Patrice Desmarais Jean-Luc Beauchemin Pierre Tétrault Frédéric Martineau
<b>RÈGLEMENTATION EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ INCENDIE</b> Élaboration de la réglementation, modifications et procédures de mise en application	Patrice Desmarais Paul Purcell André Courtemanche Jean-Luc Beauchemin Frédéric Martineau
<b>SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL</b> Identifier et prévenir les problèmes de santé et de sécurité au travail (minimum 5 membres composés d'élus et de pompiers)	Patrice Desmarais Joannie Laforce Carl Massé Stéphane Berthelette Marc Chartier Frédéric Martineau
<b>RESSOURCES HUMAINES</b> Établissement des politiques et conditions de travail des employés, descriptions de tâches, entrevues, sélection, dossiers particuliers	Patrice Desmarais Pierre Tétrault Joannie Laforce Frédéric Martineau

Adoptée à l'unanimité des membres présents

097-25-12-11 **RENOUVELLEMENT DU CONTRAT DE SOUTIEN TECHNIQUE DE FQM SERVICES, COOPÉRATIVE DE SOLIDARITÉ**

ATTENDU QUE la Régie utilise les logiciels de gestion municipale de FQM Services, coopérative de solidarité (anciennement CIM) pour la comptabilité et la paye;

ATTENDU QU' il y a lieu de renouveler pour l'année 2026 le contrat de soutien technique avec FQM Services, coopérative de solidarité afin de conserver le système à jour et le soutien nécessaire aux opérations ;

Initiales du Président  
**01740**  
Initiales du Secrétaire



**Procès-verbal du conseil d'administration de la  
Régie intermunicipale de protection contre  
l'incendie de Valcourt**

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR ANDRÉ COURTEMANCHE, APPUYÉ PAR MONSIEUR CARL MASSÉ ET RÉSOLU :

DE renouveler pour l'année 2026 le contrat de soutien technique avec FQM Services, coopérative de solidarité, selon les règles contenues au forfait annuel de soutien et de mise à jour des logiciels de gestion municipale et selon la tarification, tel que plus amplement décrit dans un communiqué daté du 16 octobre 2025 :

- 2 060 \$ forfait annuel incluant 10 heures de soutien;
- 125\$ / hre soutien technique supplémentaire;
- 125\$ / hre formation à distance;
- 170\$ / hre lorsqu'un programmeur spécialiste est impliqué;

D' autoriser la secrétaire-trésorière madame Célyne Cloutier à signer, tout document nécessaire afin que prenne plein effet cette résolution.

Adoptée à l'unanimité des membres présents

098-25-12-11 **RENOUVELLEMENT DU CONTRAT D'ENTRETIEN ET DE SOUTIEN  
DES APPLICATIONS PREMIÈRE LIGNE**

ATTENDU QUE la Régie utilise le logiciel Première Ligne, un logiciel de gestion pour les services de sécurité incendie ;

ATTENDU QU' il y a lieu de renouveler pour 2026 le contrat d'entretien et de soutien des applications (CESA) du logiciel Première Ligne afin de maintenir le système à jour et le soutien technique nécessaire aux opérations ;

ATTENDU QU' en 2025 il y a eu un transfert administratif du logiciel Première Ligne qui est passé de PG Solutions à ICO Solutions ;

ATTENDU QUE dans un document daté du 03 octobre 2025 ICO Solutions mentionne qu'en raison d'une forte diminution du nombre d'utilisateurs du logiciel Première Ligne, il est prévu qu'un ajustement plus important du coût du contrat d'entretien est à prévoir pour le renouvellement de 2027 ;

ATTENDU QUE la transition progressive vers la solution Web d'ICO pourrait être une option ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR JULIEN BUSSIÈRES, APPUYÉ PAR MONSIEUR ANDRÉ COURTEMANCHE ET RÉSOLU :

DE renouveler pour l'année 2026 le contrat d'entretien et de soutien des applications (CESA) du logiciel Première Ligne, selon les termes et conditions établis dans un document de ICO Solutions daté du 03 octobre 2025, au montant de 2 713.60 \$ avant taxes ;

Initiales du Président  
**01741**  
Initiales du Secrétaire



Procès-verbal du conseil d'administration de la  
Régie intermunicipale de protection contre  
l'incendie de Valcourt

- QU' en regard de l'augmentation prévue des coûts applicables en 2027, la Régie étudie l'option de passer à la solution Web d'ICO ;
- D' autoriser madame Célyne Cloutier, secrétaire-trésorière à signer tous documents requis afin que prenne plein effet cette résolution.

Adoptée à l'unanimité des membres présents

099-25-12-11 **DÉPÔT DES DOCUMENTS D'ASSURANCE ET APPROBATION DES CONDITIONS D'ASSURANCE AVEC LES MONTANTS ASSURABLES**

- ATTENDU QU' il y a lieu de faire approuver par le conseil les conditions d'assurance avec les montants assurables prévus au contrat d'assurance détenu avec la FQM Assurances pour l'année 2026;
- ATTENDU QUE les documents d'assurance ont été déposés et mis à la disposition des membres du conseil;
- ATTENDU QUE l'assuré comprend que certaines garanties du contrat contiennent une clause de règle proportionnelle applicable en cas de perte partielle;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR CARL MASSÉ, APPUYÉ PAR MONSIEUR ANDRÉ COURTEMANCHE ET RÉSOLU :

- QUE le conseil approuve les conditions d'assurance avec les montants assurables du contrat qu'elle détient avec la FQM Assurances ainsi que le coût du renouvellement pour l'année 2026 établi à 35 013 \$ avant taxes applicables pour la police couvrant les bâtiments, les véhicules, les équipements et la responsabilité civile et à 1 045 \$ avant taxes applicables pour la police accident pompiers ;
- QUE madame Célyne Cloutier, secrétaire-trésorière, soit autorisé à signer tous documents nécessaires afin que prenne plein effet cette résolution.

Adoptée à l'unanimité des membres présents

**INCENDIE**

**INTERVENTIONS NOVEMBRE 2025**

Le conseil de la Régie prend connaissance du rapport d'intervention du mois de novembre 2025.

100-25-12-11 **CONFIRMATION EN POSTE DE NATHAN MARTINEAU À TITRE DE POMPIER RECRUE**

- ATTENDU QUE Nathan Martineau a complété sa période de probation et qu'il débutera sous peu la formation obligatoire de Pompier I ;
- ATTENDU QU' à la suite de son évaluation, ses supérieurs recommandent à la Régie sa confirmation en poste ;

Initiales du Président  
**01742**  
Initiales du Secrétaire



**Procès-verbal du conseil d'administration de la  
Régie intermunicipale de protection contre  
l'incendie de Valcourt**

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MADAME JOANNIE LAFORCE, APPUYÉ PAR MONSIEUR CARL MASSÉ ET RÉSOLU :

D' accepter cette recommandation et d'officialiser par la présente la confirmation en poste de Nathan Martineau à titre de pompier recrue.

Adoptée à l'unanimité des membres présents

101-25-12-11 **PROLONGATION DE PROBATION POUR LES POMPIERS RECRUES  
STÉPHANIE BOUSQUET ET CÉDRIC DUVAL**

ATTENDU la recommandation du directeur incendie et de ses officiers de prolonger la période de probation des pompiers recrues Stéphanie Bousquet et Cédric Duval ;

ATTENDU QUE ces derniers débiteront quand même sous peu la formation obligatoire de Pompier 1 ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR JEAN-LUC BEAUCHEMIN, APPUYÉ PAR MONSIEUR ANDRÉ COURTEMANCHE ET RÉSOLU :

DE prolonger la période de probation des pompiers recrues Stéphanie Bousquet et Cédric Duval pour une période supplémentaire de 6 mois qui sera suivi d'une nouvelle évaluation.

Adoptée à l'unanimité des membres présents

**DÉPÔT DU CALENDRIER DES PRATIQUES POUR 2026**

Dépôt du calendrier.

102-25-12-11 **RANDONNÉE DU MONT VALCOURT**

ATTENDU QU' une activité de randonnée sur le Mont Valcourt est organisée par la Municipalité du Canton de Valcourt dans le cadre du Festi-Val en neige ;

ATTENDU QUE la municipalité demande l'assistance du service de sécurité incendie pour assurer la sécurité durant l'activité, plus particulièrement au niveau de la circulation ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR JULIEN BUSSIÈRES, APPUYÉ PAR MADAME JOANNIE LAFORCE ET RÉSOLU :

D' autoriser la participation du service de sécurité incendie lors de la Randonnée du Mont Valcourt le vendredi 30 janvier 2026 à partir de 18h00 jusqu'à 21h00 selon l'organisation prévue par le directeur du service de sécurité incendie et les effectifs disponibles ;

QUE les pompiers soient rémunérés au taux prévu au Manuel du pompier pour ce type d'activité.

Adoptée à l'unanimité des membres présents

Initiales du Président  
**01743**  
Initiales du Secrétaire



**Procès-verbal du conseil d'administration de la  
Régie intermunicipale de protection contre  
l'incendie de Valcourt**

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question.

103-25-12-11 **LEVÉE DE LA SÉANCE**

TOUS LES SUJETS PORTÉS À L'ORDRE DU JOUR DE CETTE SÉANCE AYANT FAIT L'OBJET DE DISCUSSIONS ET DE RÉOLUTIONS, LE CAS ÉCHÉANT, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR JULIEN BUSSIÈRES :

QUE l'assemblée soit levée à 20h00.

Adoptée à l'unanimité des membres présents

\_\_\_\_\_  
Célyne Cloutier, secrétaire-trésorière

\_\_\_\_\_  
Patrice Desmarais, président

*JE, CÉLYNE CLOUTIER, SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE, CERTIFIE QU'IL Y A LES CRÉDITS DISPONIBLES POUR CHACUNE DES RÉOLUTIONS CONCERNÉES DU PRÉSENT PROCÈS-VERBAL.*

*JE, PATRICE DESMARAIS, PRÉSIDENT, ATTESTE QUE LA SIGNATURE DU PRÉSENT PROCÈS-VERBAL ÉQUIVAUT À LA SIGNATURE PAR MOI DE TOUTES LES RÉOLUTIONS QU'IL CONTIENT AU SENS DE L'ARTICLE 142 (2) DU CODE MUNICIPAL.*